

**CONSEIL DE COMMUNAUTÉ**  
**Séance du 21 février 2019 à 18h30 heures,****A Méry – Savoie Hexapôle – Bâtiment l'Agrion**

Présents : (T = Titulaire ; S= Suppléant(e) votant,)

1	AIX-LES-BAINS	T	Dominique DORD	
2	AIX-LES-BAINS	T	Renaud BERETTI	
3	AIX-LES-BAINS	T	Jean-Claude CAGNON	
4	AIX-LES-BAINS	T	Corinne CASANOVA	
5	AIX-LES-BAINS	T	Marina FERRARI	Pouvoir de Christèle ANCIAUX
6	AIX-LES-BAINS	T	Evelyne FORNER	Départ après la 13 <sup>ème</sup> délibération
7	AIX-LES-BAINS	T	Michel FRUGIER	Départ après la 10 <sup>ème</sup> délibération
8	AIX-LES-BAINS	T	André GIMENEZ	
9	AIX-LES-BAINS	T	Thibaut GUIGUE	Arrivé après la 4 <sup>ème</sup> délibération Départ après la 19 <sup>ème</sup> délibération Pouvoir de Jean-Marc VIAL
10	AIX-LES-BAINS	T	Aurore MARGAILLAN	
11	AIX-LES-BAINS	T	Marie-Pierre MONTORO	
12	LA BIOLLE	T	Blandine BELLANCA	
13	BOURDEAU	T	Jean-Marc DRIVET	Départ après la 24 <sup>ème</sup> délibération
14	LE BOURGET DU LAC	T	Marie-Pierre FRANCOIS	Départ après la 24 <sup>ème</sup> délibération
15	LE BOURGET DU LAC	T	Françoise CARON	Départ après la 24 <sup>ème</sup> délibération
16	LE BOURGET DU LAC	T	Pierre HOCHARD	
17	LE BOURGET DU LAC	T	Philippe LANCON	
18	BRISON SAINT INNOCENT	T	Jean-Claude CROZE	Pouvoir de Florence DUNOYER
19	LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT	T	Nicole FALCETTA	
20	CHANAZ	T	Yves HUSSON	
21	CONJUX	T	Claude SAVIGNAC	
22	DRUMETTAZ-CLARAFOND	T	Danièle BEAUX-SPEYSER	Pouvoir de Nicolas JACQUIER
23	ENTRELACS	T	Bernard MARIN	Pouvoir de Georges BUISSON
24	ENTRELACS	T	Claude GIROUD	Départ après la 19 <sup>ème</sup> délibération
25	ENTRELACS	T	Yves GRANGE	
26	ENTRELACS	T	Christophe DERIPPE	
27	ENTRELACS	T	Jean-François BRAISSAND	
28	ENTRELACS	T	Henri GARNIER	
29	GRESY-SUR-AIX	T	Robert CLERC	
30	GRESY-SUR-AIX	T	Colette GILLET	
31	GRESY-SUR-AIX	T	Didier FRANÇOIS	Pouvoir d'Elisabeth ASSIER Départ après la 16 <sup>ème</sup> délibération
32	MERY	T	Eudes BOUVIER	
33	MERY	T	Nathalie FONTAINE	
34	LE MONTCEL	T	Jean-Christophe EICHENLAUB	
35	MOUXY	T	Gabrielle KOEHREN	
36	MOUXY	T	Nicolas MARC	
37	ONTEX	T	Jacques CURTILLET	
38	PUGNY-CHATENOD	S	Marc MORAND	
39	RUFFIEUX	T	Olivier ROGNARD	Départ après la 10 <sup>ème</sup> délibération
40	SAINT OFFENGE	T	Bernard GELLOZ	
41	SAINT OURS	T	Christian REBELLE	
42	SERRIERES-EN-CHAUTAGNE	T	Denise DE MARCH	Pouvoir de Marie-Claire BARBIER
43	TRESSERVE	T	Jean-Claude LOISEAU	Départ après la 10 <sup>ème</sup> délibération
44	TRESSERVE	T	Annie MOULIN	Départ après la 10 <sup>ème</sup> délibération
45	TRESSERVE	T	Eric COURSON	Départ après la 10 <sup>ème</sup> délibération
46	TREVIGNIN	T	Gérard GONTHIER	
47	VIONS	T	Jean-Pierre SAVIOZ-FOUILLET	
48	VIVIERS-DU-LAC	T	Robert AGUETTAZ	
49	VOGLANS	T	Yves MERCIER	Pouvoir de Martine BERNON



25 communes présentes

**Absents excusés :**

AIX-LES-BAINS  
AIX-LES-BAINS  
AIX-LES-BAINS  
BRISON SAINT INNOCENT  
CHINDRIEUX  
DRUMETTAZ-CLARAFOND  
GRESY-SUR-AIX  
LA BIOLLE  
VOGLANS

Christèle ANCIAUX  
Georges BUISSON  
Jean-Marc VIAL  
Florence DUNOYER  
Marie-Claire BARBIER  
Nicolas JACQUIER  
Elisabeth ASSIER  
Fabien COUDURIER  
Martine BERNON

**Autres présents non votants :**

Guillaume GIRERD  
Laurent LAVAISIERE  
Christophe PIRAT  
Olivier VERDENAL  
Véronique MERMOUD  
Benjamin DROMARD  
Sophie CASSARO  
Julie ECALARD  
Estelle COSTA de BEAUREGARD  
Matilde HABOUZIT  
Alicia CHARDON  
Elaine QUAY THEVENON

Bureau d'études ITEM  
Directeur Général Adjoint des services  
Directeur des services à la population  
Directeur financier  
Directrice du pôle Aménagement  
Responsable Déplacements  
Responsable Tourisme  
Responsable Communication et relations publiques  
Responsable juridique/Assemblées  
Responsable du pilotage de la performance  
Contrôleuse de gestion  
Assistante de direction

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 14 février 2018 à laquelle était joint un dossier de travail comprenant ordre du jour, notes de synthèse et 27 projets de délibérations. Le quorum est atteint : la séance est ouverte avec 48 présents (47 titulaires et 1 suppléants), et 56 votants.



## DÉLIBÉRATION

N° : 26 Année : 2019

Exécutoire le : 04 MARS 2019

Affichée le : 04 MARS 2019

Visée le : 04 MARS 2019

### ASSAINISSEMENT

#### Réhabilitation des installations d'assainissement non collectif - Subventions

Monsieur le Président rappelle la délibération approuvée par le Conseil communautaire en date du 14 juin 2018, portant sur la mise en place d'un programme d'aide à la réhabilitation des installations d'assainissement non collectif non conformes sur le territoire de Grand Lac.

Ce programme se positionne comme un levier important dans la dynamique de mise aux normes du parc d'installations non conformes de Grand Lac situées dans des secteurs qui ne seront pas desservis par un réseau d'assainissement collectif.

Pour rappel, les usagers concernés peuvent bénéficier d'une subvention à hauteur de 3 000 € TTC, couvrant ainsi les frais d'étude et une partie du montant des travaux de réhabilitation des installations d'ANC. Le coût moyen de tels travaux de réhabilitation s'élève à environ 10 000 €.

Les hypothèses budgétaires retenues permettent de subventionner 30 dossiers par an (traitement par ordre d'arrivée).

Monsieur le Président propose de subventionner les dossiers suivants, conformément aux règles d'attribution et de subventions établies dans la délibération du 14 juin 2018 :

Nom Propriétaire	Prénom	Adresse installation ANC	CP	COMMUNE	NB
FONTAINE	Nicole	814 Route de Pégis	73410	ENTRELACS (Albens)	1
CIARAMELLA	René	578 Route des Vauthiers	73100	SAINT OFFENGE	1
CHAMBROY	Sylvain	10 Chemin de la Chenal	73410	LA BIOLLE	1
BROSSU	Gérard	66 Chemin du Chef-Lieu	73410	ENTRELACS (Albens)	3
KUDELOVA	Zuzana	Chef-Lieu	73310	ONTEX	1
BOCCON-PERROUD	Arlette	49 Impasse des lilas	73410	LA BIOLLE	1
BOCCON-PERROUD	Jacky	52 Impasse des Lilas	73410	LA BIOLLE	1
COLICCI	Robert	268 Chemin du Cordelé	73100	MONTCEL	1
ROUSSEAUX	François	480 Chemin des Combes	73410	SAINT OURS	1
LINTZ	Jean-Baptiste	128 Route des lansards	73410	ENTRELACS (St girod)	2

A ce jour, 13 dossiers sur 30 ont déjà fait l'objet d'un engagement de financement dans le cadre de la délibération du conseil communautaire en date du 27 septembre 2018. Après déduction des aides présentées ci-dessus, 4 dossiers d'aides faisant l'objet d'un versement de subvention en 2019 pourront encore être constitués.

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport,
- APPROUVE le versement des subventions précitées,
- AUTORISE Monsieur le Président à verser les subventions précitées.

- Délégués en exercice : 70  
- Présents : 37  
- Votants : 44  
- Pour : 44  
- Contre : 0  
- Abstentions : 0  
- Blancs : 0

Aix-les-Bains, le 21 février 2019

Le Président,  
Dominique DORD

## Accusé de réception préfecture

**Objet de l'acte :**

Assainissement - Réhabilitation des installations d'assainissement non collectif - Subventions

---

**Date de transmission de l'acte :** 04/03/2019

**Date de réception de l'accusé de réception :** 04/03/2019

---

**Numéro de l'acte :** d2727 ( [voir l'acte associé](#) )

**Identifiant unique de l'acte :** 073-200068674-20190221-d2727-DE

---

**Date de décision :** 21/02/2019

**Acte transmis par :** Estelle COSTA DE BEAUREGARD

---

**Nature de l'acte :** Délibération

**Matière de l'acte :** 7. Finances locales  
7.5. Subventions  
7.5.2. Subventions accordées  
7.5.2.5. Autres (Coopération décentralisée, syndicats...)